

## GAV INCONSTITUTIONNELLE : ET APRES ?

**SYNERGIE-OFFICIERS**, prend acte de la décision du Conseil Constitutionnel d'annulation du régime « généraliste » de la garde à vue tout en maintenant les régimes dérogatoires (terrorisme, stupéfiants...) et en s'abstenant de prescriptions précises quant à la refonte des textes en vigueur.

**SYNERGIE-OFFICIERS** s'étonne que cette décision nébuleuse intervienne alors que le Chef de l'Etat fixe dans le même temps des objectifs ambitieux de lutte contre la délinquance dans un contexte d'explosion de la violence.

**SYNERGIE-OFFICIERS** voit toutefois en cette décision une conformation hâtive et aveuglement servile à une jurisprudence de la CEDH qui prête encore aujourd'hui à confusion quant au rôle de l'avocat dans la garde à vue.

**SYNERGIE-OFFICIERS** déplore que l'activisme du lobby des avocats s'exerce au mépris du droit à la sécurité des plus faibles pour la satisfaction commerciale d'une profession libérale, dont le travail ne consiste pas en la manifestation de la vérité mais en l'exonération de la responsabilité de leurs clients, fussent-ils coupables !

**SYNERGIE-OFFICIERS** exige que les professionnels de l'enquête judiciaire que sont les Officiers de Police soient associés de plein droit aux réflexions de fond qui présideront à la mise en place de la future politique pénale de notre pays, afin que soit préservé le nécessaire équilibre entre droits des victimes, nécessité de l'enquête et droits de la défense.

**SYNERGIE-OFFICIERS** redoute, une fois de plus, que l'intérêt collectif soit sacrifié sur l'autel de principes éthérés au mépris des réalités criminelles contemporaines et des difficultés insupportables qui entravent le travail des policiers pour la manifestation de la vérité.

**SYNERGIE-OFFICIERS** met en garde nos décideurs sur les conséquences fâcheuses de décisions précipitées et coupées du réel qu'ils devront assumer quand il s'agira d'affronter les scandales judiciaires à venir (compromission d'enquête, disparition de preuves, pression sur les victimes, repréailles sur les témoins...)